

LX Journées nationales de Médecine du Travail

1 & 2 décembre 2022

Le temps des retrouvailles!

Le coronavirus est toujours présent et c'est pourquoi, il occupera une place importante, mais pas toute la place, dans notre congrès: le monde du travail a fortement évolué avec cette pandémie.

Celle-ci a également permis de mieux faire connaître aux différentes institutions en charge de la santé en Belgique, le rôle du médecin du travail et les ressources qu'il peut déployer. L'actualité reste aussi le retour au travail des malades longue durée: l'évolution de la législation en la matière sera aussi exposée tout comme seront illustrés différents thèmes enrichissant la palette des activités du médecin du travail (TMS, troubles du sommeil, 5G). Nous vous attendons nombreux pour fêter nos retrouvailles à l'occasion de ces 60èmes Journées Nationales de Médecine du Travail!

Comité scientifique:

Drs S. Bulterys, P. De Zutter, Ph. Farr, Ph. Swennen, U. Van Soom, A. Verhoeven.

PROGRAMME JEUDI (traduction simultanée)

8h30 - 9h00

Accueil des participants avec café et collations

9h00 - 9h15

Accueil

Dr. B. Curvers, président de l'A.P.B.M.T.

9h20 - 9h40

Allocution

P.-Y. Dermagne, vice-premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail

9h45 - 10h05

De ministeries van Volksgezondheid in België en de samenwerking met arbeidsgeneeskunde
S. Bulterys, lid raad van bestuur van de B.B.v.Ag.

10h05 - 10h40

Pause

10h45 - 11h05

Ervaringen en relaties van het Agentschap Zorg en Gezondheid met de arbeidsgeneeskunde
voor en tijdens de Coronacrisis. Wat erna?

D. Dewolf, administrateur-generaal bij het Vlaams Agentschap Zorg & Gezondheid

11h10 - 11h30

De nouveaux outils pour prévenir les troubles musculo-squelettiques en attendant une
nouvelle législation TMS

A. Piette, ergonomie européen, SPF Emploi, président de la BES

11h35 - 11h45

Questions et Réponses

11h50 - 12h00

Présentation des posters

12h00 - 13h15

Lunch

13h20 - 13h40

Conséquences à long terme du Covid

A. Froidure, prof. Service Pneumologie, Cliniques universitaires Saint-Luc; Institut de
Recherche Expérimentale et Clinique, UCLouvain

13h45 - 14h05

L'équilibre entre télétravail et travail en présentiel: impact sur les facteurs psychosociaux
S. Delroisse, PhD, chargée de cours à l'UMons et l'UCLouvain

14h10 - 14h30

Enjeux organisationnels et RH du travail hybride

F. Pichault, professeur titulaire à l'HEC Liège et directeur du LENTIC

14h35 - 15h05

"To be seen or not to be seen" Evaluatie van de periodieke gezondheidsbeoordeling
J. Steel, postdoctoral researcher, Environment and Health, KU Leuven

15h05 - 15h15

Questions et Réponses

15h15 - 15h35

Pause

15h35 - 16h00

Présentations vidéo: exemples de solution ergonomique en entreprise.

16h15 - 17h15

Acte surprise à l'occasion des LX Journées nationales

B. Kruismans

PROGRAMME VENDREDI (traduction simultanée)

9h00 - 9h30

Re-integratie 2.0 (nieuw KB)/Overmacht

V. Vervliet, adviseur afdeling Normen Welzijn op het Werk
Algemene Directie Humanisering van de Arbeid

9h35 - 9h55

Rôle du coordinateur de retour au travail et du médecin conseil dans le cadre du trajet de réintégration 2,0

A.M. Bonroy, médecin-conseil à la direction médicale CM/MC, experte incapacité de travail et réintégration

S. Hanssens, coordinatrice de retour au travail, Mutualités Libres.

10h00 - 10h20

Terugkeer. Werken na kanker

S. Vandenbroeck, verantwoordelijke Kennis, Informatie en Research, Idewe
postdoctoral researcher, Environment and Health, KU Leuven

10h20 - 10h30

Questions et Réponses

10h30 - 11h00

Pause

11h00 - 11h20

Ehealth-gebruik door arbeidsarts

W. Wauters, project manager eHealth-platform

11h25 - 11h50

5G et santé

J. Vanderstraeten, dr. en Santé Publique et collaborateur à l'Ecole de Santé Publique de l'ULB

11h50 - 12h00

Questions et Réponses

12h00 - 12h10

Présentation des posters

12h10 - 13h25

Lunch

13h30 - 13h55

Présentation du décret AVIQ Médecine Préventive, en particulier Médecine du Travail
V. Bouttin, Direction prévention, promotion et surveillance de la santé

14h00 - 14h30

Troubles du sommeil. Comment les dépister lors de l'évaluation de la santé périodique?
C. Mostosi, conseiller en prévention-médecin du travail, Attentia Prévention et Protection

14h35 - 15h05

Bewegen op verwijzing en rol van de arbeidsarts

K. Devloo, stafmedewerkster Gezond Werken, Vlaams Instituut Gezond Leven

15h10 - 15h40

Update Covid-vaccins en andere

P. Van Damme, directeur Centrum voor de Evaluatie van Vaccinaties,
vice-decaan faculteit geneeskunde en gezondheidswetenschappen, UAntwerpen

15h40 - 15h50

Questions et Réponses

15h50 - 16h

Clôture – Prix meilleur poster – Tombola

B. Curvers, président de l'A.P.B.M.T.

Outre les défis scientifiques de nos Journées Nationales, l'A.P.B.M.T. vous invite cordialement au banquet du jeudi soir qui vous est offert au prix de € 80. Tout comme les années précédentes le congrès se terminera par une tombola réservée aux participants à l'entièreté du congrès.

INTRODUCTION DE POSTERS

Chacun peut proposer des sujets de posters qui sont pertinents dans le domaine de la médecine du travail.

Critères: max. 400 mots, max. 110 x 80 cm, études récentes (< 5 ans), petite présentation orale du poster en 1 minute.

Max. 1 poster/personne.

Un prix sera décerné au meilleur poster.

Personne de contact: ulrik.vansoom@mensura.be

Deadline: 31/10/2022

INSCRIPTIONS

Inscriptions individuelles

Du 1^{er} octobre au 24 novembre 2022 via le lien sur la page d'accueil du site web: www.apbmt.be.

Vous recevrez un mail de confirmation avec toutes les infos pratiques et modalités de paiement.

N'oubliez pas qu'en tant que membre vous devez utiliser votre mot de passe pour avoir droit au tarif avantageux.

Inscriptions regroupées par service/entreprise

Envoyer la liste de tous les participants à info@apbmt.be comprenant le nom, l'adresse e-mail et le rôle linguistique de chaque participant ainsi que vos données de facturation. De préférence avant le 31 octobre.

Membres en ordre de cotisation:	125 € pour 1 jour ou 180 € pour les 2 jours
Non-membres:	220 € pour 1 jour ou 330 € pour les 2 jours
Etudiants <i>1ère et 2ème année MT</i> :	tarif unique: 85 €
Banquet jeudi 18 h.:	80 €

LOCATION

The Square Brussels - Silver Hall
Mont des Arts - 1000 Bruxelles

ACCESSIBILITE

Transports publics:

Le centre de congrès se trouve à côté de la Gare centrale

En voiture:

Parking Albertine
16, Place de la Justice 16, étage -3, accès direct au Square
Parking alternatif: 3, rue des Sols